



LE CENTRE CANADIEN
D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET
DE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE

Gérer l'écoute de la musique à la maison

- Écoutez la musique que vos enfants apprécient. Lisez les paroles et discutez-en avec eux.
- Essayez d'élargir les goûts musicaux de vos enfants en leur faisant écouter différents styles de musique : jazz, classique, folk, country, blues, comédie musicale, etc. Montrez-leur que la musique qu'ils écoutent ne s'est pas développée dans le vide mais qu'elle est plutôt le produit de nombreuses influences musicales antérieures.
- Si vos enfants aiment les vidéoclips, regardez-les avec eux et servez-vous du contenu violent ou sexiste comme point de départ pour une discussion sur la violence et les stéréotypes dans les médias.
- Discutez de l'utilisation des stéréotypes pour vendre des artistes féminins. Les pages couvertures de certaines revues montrent bien que l'industrie de la musique continue à promouvoir les artistes féminins comme des objets sexuels.
- Soyez attentif aux questions de l'image corporelle dans le domaine de la musique et discutez-en avec vos enfants. Qu'il s'agisse d'une vidéo, d'un article ou d'une histoire sur un musicien, encouragez vos enfants à porter attention à l'intérêt accordé à l'apparence du musicien ou de la musicienne plutôt qu'à leur prestation ou à leur talent musical. Vous pouvez également encourager vos enfants à examiner de façon plus générale les types de corps que l'on retrouve chez les artistes ayant eu le plus de succès dans un genre spécifique : est-ce que les femmes dans ce groupe sont toutes minces, belles et sexualisées? Est-ce que les hommes dans ce groupe sont tous très musclés?
- Lorsque vos enfants sont jeunes, vous avez le droit d'interdire la musique que vous trouvez inappropriée. Expliquez à vos enfants votre décision en précisant ce que vous n'aimez pas. Même s'ils ne sont pas d'accord, ils respecteront davantage votre décision si vous fournissez une explication.
- Les adolescents s'objecteront à la censure et ils ont le droit de défendre leur point de vue. Discutez de la liberté d'expression versus la censure et essayez de trouver un compromis qui tiendra compte des sentiments de toutes les personnes concernées.
- Lorsque vous achetez de la musique pour vos enfants, recherchez les étiquettes de mise en garde pour des paroles explicites. Sachez que les compagnies de disques ne sont pas obligées d'afficher des mises en garde : l'absence d'une étiquette n'indique pas nécessairement que la musique convient aux enfants de tout âge.
- Assoyez-vous avec vos enfants et créez des règles personnelles portant sur le téléchargement de musique. Expliquez, par exemple, qu'ils n'ont pas la permission de télécharger de la musique ayant été identifiée comme ayant des paroles explicites dans le magasin iTunes. Assurez-vous d'être averti automatiquement lorsque tout achat est fait. Envisagez acheter à votre enfant une carte-cadeau ou une carte de crédit prépayée afin de garder le contrôle des dépenses.



- Si votre enfant a acheté en magasin, sans votre permission, un CD sur lequel se trouve une étiquette d'avertissement, retournez-le. La plupart des magasins ont une politique d'échange « sans embêtements » dans le cas d'un parent qui n'est pas d'accord avec l'achat fait par son enfant.
- Surveillez la musique que vos enfants découvrent dans Internet. La musique et les paroles de presque toutes les chansons peuvent être téléchargées gratuitement par n'importe qui, et ce peu importe leur âge. Dans certains cas, on peut y trouver la version intégrale, incluant les paroles qui ont été censurées dans la version commercialisée.

